

rôle très utile en sélectionnant les nombreuses demandes de fonds publics en vue de la réalisation de projets en établissant l'ordre de priorité de ces projets, de sorte que le gouvernement, de quelque nuance qu'il soit, ne puisse être accusé d'avoir avantage une région plutôt qu'une autre. Mais je ne pense pas que l'établissement de cet organisme réponde à l'attente des provinces atlantiques qui demandaient que le gouvernement passe aux actes. La réalisation des grands projets n'est qu'une partie infime de ce qu'il faut entreprendre pour développer ces provinces.

A la lecture du projet de loi, je commence à penser que les ministres ont compris qu'ils n'avaient pas réussi à consacrer suffisamment de temps et d'étude aux problèmes de notre région. A l'instar de la plupart d'entre nous, ils instituent un dispositif qui doit faire le travail à leur place. Si l'Office ne doit avoir qu'une voix consultative, au budget parcimonieux, qu'il devra servir d'écran à l'échec des ministres qui n'ont pas trouvé le temps et l'énergie d'accomplir un certain genre de travail, je crains que cet office ne soit, en lui-même, un échec. Je souhaite que les espoirs de l'honorable député de Pictou se réalisent mais je crois qu'il se repose surtout sur sa bonne nature et sur des suppositions sans fondement.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je signalerai à l'honorable député de Chicoutimi (M. Côté) qu'au moment où j'ai donné la parole à l'honorable député d'Antigonish-Guysborough (M. Stewart), je ne me suis pas rendu compte que son parti avait eu l'occasion de prendre la parole au moins une fois à propos de la deuxième lecture et je m'en excuse auprès de lui.

(Texte)

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur le président, un projet de création d'un autre office nous est proposé, cet après-midi.

Comme il en faut des commissions de toutes sortes pour faire fonctionner les rouages économiques du pays, tout simplement parce que l'engrenage financier est défectueux! C'est de cette façon que les vieux partis conservateur, libéral et socialiste tentent de corriger le malaise économique, sans oser toucher le fond du problème. Ils préfèrent concevoir des plans en série plutôt que d'aller à la source des maux économiques résultant d'un système financier suranné qui crée des blocus dans tous les secteurs de l'économie nationale et empêche les consommateurs canadiens d'acheter la production.

Cependant, le projet de loi de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, tel qu'il est soumis par l'honorable ministre

[M. Stewart.]

du Revenu national (M. Flemming), attire grandement notre sympathie étant donné le but qu'il poursuit, soit celui de favoriser au maximum le développement industriel, commercial et agricole des régions de l'Atlantique, et partant d'assurer le bien-être des personnes et des familles qui habitent ces manifestes régions, dont une grande partie sont apparentées avec la population du Québec par les liens du sang, de la culture et de la civilisation française. Je profite donc de cette occasion pour saluer, tout particulièrement, toute la population de langue française de ces provinces, à laquelle je rends un hommage fraternel.

Au cours de l'été dernier, j'ai eu l'avantage de prendre un contact intime avec l'élite du Nouveau-Brunswick et, en même temps, de rencontrer plusieurs fonctionnaires du Conseil économique de l'Atlantique, et ces entretiens m'ont permis de saisir toute l'importance des graves problèmes économiques auxquels nos compatriotes des provinces Maritimes doivent faire face dans le contexte du libéralisme désuet dans lequel nous étouffons tous, comme dans une camisole de force.

Cela nous oblige donc à apporter aux régions de l'Atlantique, comme à celles de toutes les parties du Canada, d'ailleurs, des correctifs sérieux afin de faire cesser le chômage, la misère et l'insécurité qui sont le partage de tant de Canadiens.

Durant le dernier demi-siècle, les progrès scientifiques et techniques ont complètement transformé nos moyens de production, bouleversant ainsi notre organisation économique et sociale, semant le trouble et la confusion dans les esprits de nos contemporains qui s'obstinent à croire que le système capitaliste d'argent-dette a été créé par la Providence pour avoir la durée du système solaire et que toute autre organisation économique est inconcevable. Voilà, monsieur le président, la grande erreur de certains économistes officiels qui ont oublié d'évoluer avec le temps.

Je tiens à aviser tous les honorables membres de la Chambre que l'essor économique de la région atlantique ne pourra jamais être suffisamment favorisé aussi longtemps qu'ils croiront que nous avons besoin de capitaux étrangers pour réaliser cet objectif, ou que toutes les dépenses d'immobilisation de capital social devront être faites au moyen d'argent emprunté à des taux élevés d'intérêt ou de crédits qui auront été une création des banques commerciales. Laissons à la Banque du Canada, par l'intermédiaire d'une filiale qu'on appellerait «Banque de développement municipal» ou en d'autres termes, «Banque de financements sociaux», le soin de fournir tous les capitaux nécessaires à la satisfaction des besoins publics du Canada, et cela au